

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-026

Avis-vous est donné par le soussigné directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 6 août 2019, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro 2019-08-173, le règlement numéro 2019-026

RÈGLEMENT CONSTITUANT UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00.



Directeur général

13 août 2019
Date

